

BLV le mag



SANTÉ

Un médecin généraliste vient d'arriver p. 7

STATIONNEMENT p.11

Favoriser les riverains et les commerçants

SEMI-MARATHON p.9

Le 8 avril à Girodet

DÉSENVASEMENT DU BASSIN DE JOUTES p.4

Retour de nos joueurs avant l'été



18 JANVIER
Concerto de flûte pour les Dames
de cœur et leurs seniors



9 MARS
Le théâtre Le Rhône a affiché
complet pour rendre hommage à
l'idole des jeunes, Johnny Hallyday



DU 27 FÉVRIER AU 2 MARS
Ambiance festive assurée lors
des repas offerts aux seniors



FÉVRIER
Félicitations aux écoles de l'Armailler,
Chony, Barthelon et Germain Fraisse,
lauréates du concours *Ici et ailleurs*



MARS
Les écoliers bourcains sur le circuit
de la sécurité routière

P. 3 ÉDITORIAL

P. 4 PROJET URBAIN
Le bassin de joutes enfin désensvasé

P. 6 BUDGET
La municipalité maintient la baisse
des taux d'imposition

P. 7 SANTÉ
Un médecin généraliste vient
de s'installer à Bourg-lès-Valence

P. 8 ÉDUCATION
Retour à la semaine de 4 jours
en septembre

P. 9 SPORTS
Un semi-marathon solidaire

P. 10 ÉVÈNEMENTS
De nombreux rendez-vous
ce printemps

P. 11 STATIONNEMENT
Une nouvelle réglementation dans
le Vieux-Bourg et en centre-ville

P. 12 ÉCONOMIE
3^e Salon de l'alternance,
de l'apprentissage et de l'emploi
le 11 avril

P. 13 BRÈVES

P. 14 TRIBUNES POLITIQUES

P. 15 INFOS PRATIQUES



En janvier dernier, notre municipalité a instauré une nouvelle formule des vœux à la population, organisée pour la première fois dans les différents quartiers de la commune. Près de 1 200 Bourcains ont assisté aux dix réunions. Les échanges sur les projets de la collectivité ont été très constructifs. La Ville de Bourg-lès-Valence poursuit ainsi sa démarche de proximité avec les 20 074 habitants.

Alors que Bourg-lès-Valence connaît une progression démographique, la municipalité œuvre sans relâche depuis près de 3 ans, dans la lutte contre la désertification médicale. Récemment, un nouveau médecin généraliste s'est installé. Même si nos démarches ont enfin abouti, nous ne ménageons pas nos efforts pour que de nouveaux médecins s'établissent sur notre commune. La Ville fait de la santé sa priorité municipale n°1 pour les Bourcains.

Autre bonne nouvelle, le désensvasement du bassin de joutes. Il marque le début du grand chantier d'aménagement de l'île Girodet. Très attendus par les jouteurs, les travaux ont débuté pour laisser place à un bassin où se perpétueront les traditionnels tournois des Fêtes du Rhône. À partir du mois de mai, des navettes fluviales feront escale au bassin de joutes et vous permettrons de découvrir le fleuve entre l'Épervière et Tournon-sur-Rhône.

Enfin, je souhaite partager avec vous la récompense de deux anciens élèves de La Poudrière aux César 2018. C'est une juste reconnaissance apportée à cette école du cinéma située à la Cartoucherie, à l'enseignement qui y est dispensé et à sa capacité à faire éclore des talents.

Pauline Pourcia
Maire de Bourg-lès-Valence

Le retour des joutes à Girodet

Top départ pour le curage du bassin de joutes.



À l'issue d'une longue procédure de plus de 2 ans, le bassin de joute est enfin en cours de désenvasement. L'enquête publique relative à « l'autorisation, au titre de la loi sur l'eau, pour procéder aux travaux de désenvasement » s'est clôturée le 27 décembre dernier. Le commissaire enquêteur disposait alors d'un mois pour transmettre son rapport à la préfecture. L'arrêté préfectoral signé a donné le coup d'envoi du curage du bassin.

C'est donc une très bonne nouvelle pour notre ville, pour les passionnés du Rhône, nos associations liées au fleuve : l'Espérance nautique, la Rhodanienne, le Comité des fêtes du Rhône, la Peña, Bourcains Sportifs et Festifs... et pour nos jouteurs qui reprendront leurs activités dès le mois de mai à Girodet.

Des navettes fluviales au départ du bassin de joutes

À compter de mai un bateau de promenades touristiques fera escale à Bourg-lès-Valence.

La réalisation de la prolongation de la ViaRhôna de Girodet à l'Épervière n'étant pas envisagée dans l'immédiat en raison de contraintes techniques et financières, des navettes fluviales feront désormais escale au bassin de joutes. Les cyclistes et les promeneurs pourront ainsi effectuer cette liaison sur le Rhône, en toute sécurité, avec leur vélo à bord.

Une balade entre Tournon et l'Épervière avec escale à Girodet vous fera découvrir le Rhône et passer la grande écluse de Bourg-lès-Valence.

Cette initiative préfigure l'attrait touristique du futur Girodet. **Navettes les jeudis et dimanches** : du 15 mai au 8 juin, puis du 20 juillet au 14 septembre. Arrêt à Girodet entre 11 h 20 et 11 h 30 et entre 14 h 30 et 14 h 40.

Tarifs, renseignements et réservations : 06 44 30 79 76



Le Département de la Drôme soutient le projet Girodet

La maîtrise d'ouvrage de la RD 2007 est transférée à la Ville.

Le 18 décembre dernier, le Département de la Drôme a acté le transfert de la maîtrise d'ouvrage pour le rabaissement de la route départementale (RD 2007) au niveau de l'autoroute, dans le cadre de l'aménagement du site de Girodet. Avec ce transfert, le Département s'affirme comme un partenaire collaboratif et son soutien témoigne de l'intérêt fort porté par les collectivités pour ce grand projet. La création de ce futur parc paysager de plus de 11 hectares va dynamiser et améliorer la qualité de vie du territoire, son attractivité, son attachement au Rhône et constituera un véritable lien territorial retrouvé entre les communes voisines et l'ensemble du département de la Drôme.

La démarche environnementale et écologique est forte. Le Département de la Drôme l'a bien compris et c'est dans ce sens, malgré des délais courts, qu'il a accepté d'apporter son appui, en transférant la maîtrise d'ouvrage à la commune pour le déplacement de la RD 2007.



Grâce à cette collaboration, la ville de Bourg-lès-Valence va pouvoir concrétiser son projet d'envergure. L'île parc de Girodet participera à la protection de la biodiversité, à la mise en valeur et à la reconquête des berges du Rhône et au développement des déplacements doux.

Girodet : le chantier démarre cet été

Après le désenvasement du bassin de joutes, les travaux commenceront dans quelques mois.

Des avis d'appel public à concurrence ont été émis par la ville pour inciter les entreprises ou groupements d'entreprises à remettre des offres pour les trois chantiers suivants : dévoiement de la route départementale 2007, construction de la passerelle et de son belvédère et aménagement du parc. Les entreprises seront retenues entre fin mai et début juillet. Une période de préparation des chantiers permettra aux entreprises de finaliser le planning prévisionnel prévu par les équipes de maîtrise d'œuvre.

L'organisation définitive du chantier de dévoiement de la route départementale 2007 sera donc connue en juin et celle de la mise en place de la nouvelle passerelle et de l'aménagement du parc au cours de la rentrée de septembre.

PLANNING PRÉVISIONNEL DU CHANTIER

- > **Printemps 2018** : désenvasement du bassin de joutes
- > **Juillet – novembre 2018** : dévoiement de la RD 2007
- > **Octobre 2018 – juillet 2019** : aménagement de l'esplanade du théâtre et des berges du Rhône
- > **Octobre 2018 – juillet 2019** : passerelle

La dépose de l'ancienne et la pose de la nouvelle passerelle sont programmées respectivement à l'automne 2018 et au printemps 2019. Ces interventions d'envergure nécessiteront la fermeture complète de l'autoroute A7 dans les deux sens de circulation. Les dates prévues avec Vinci autoroutes sont soumises à autorisation réglementaire et administrative.

Une gestion exemplaire

pour une nouvelle baisse des taux d'imposition

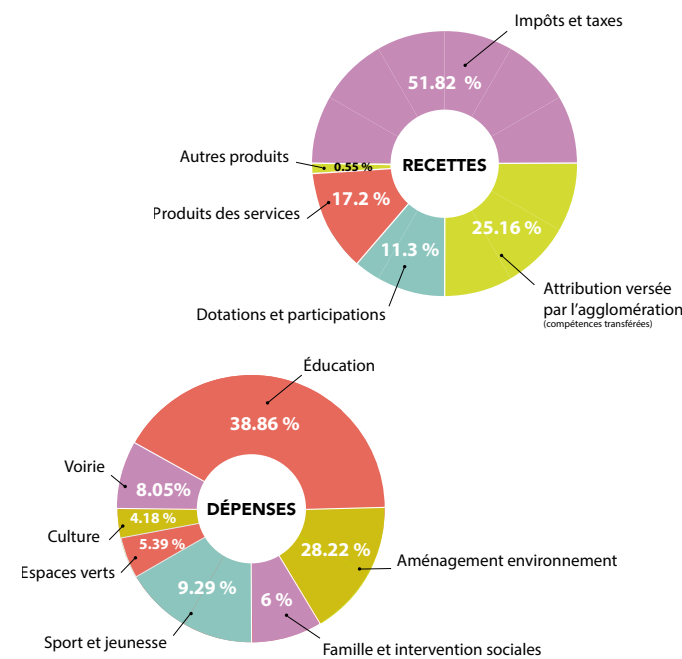


Rigueur et anticipation dans la gestion des finances publiques permettent, pour la 5^e année consécutive, de maintenir la baisse des taux d'imposition.

Le budget 2018 a été établi avec beaucoup d'incertitudes. En effet, le gouvernement a annoncé des mesures qui auront un impact sur la gestion des collectivités sans qu'aucun texte n'en précise les conséquences réelles. La Ville a donc été contrainte à encore plus de rigueur dans l'élaboration de son budget, pour mener à bien les projets prioritaires liés à la sécurité, l'éducation, l'urbanisme (Île Girodet)... et assurer les actions habituelles de la commune (périscolaire, entretien de la voirie, des espaces verts, des écoles...). Malgré ces incertitudes, Bourg-lès-Valence reste l'une des rares villes de France à maintenir la baisse des taux d'imposition pour donner du pouvoir d'achat aux Bourcains.

« Taux communaux : - 2 % pour la 5^e année consécutive »

Grâce à une gestion vertueuse, la municipalité, depuis son arrivée en 2014, a fait des économies au profit d'investissements (travaux de voirie, dans les écoles, aménagement de Girodet, vidéosurveillance...). Elle a réduit les dépenses de fonctionnement, renégocié ses emprunts en 2015 pour bénéficier des taux en baisse de manière significative. Elle va également chercher des financements externes et a obtenu, depuis 2014, **près de 2 millions d'€ de subventions** ! Cette année, et elle commence juste, **698 000 €** sont d'ores et déjà annoncés.



LES CHIFFRES

- **2 % de baisse des taux communaux des taxes d'habitation et foncières**
- **0 % d'augmentation du tarif de l'eau**
- **570 202 € de subventions obtenus en 2017**

LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE



Éliane Guillon,
Adjointe en charge des Finances

Comment gérez-vous le budget de la commune ?

Comme une « bonne mère de famille » ! La commune est confrontée à une baisse de ses ressources, à des incertitudes et à des dépenses imprévues en cours d'exercice. Comme les ménages, nous sommes attentifs et pointilleux sur chaque dépense.

Que pensez-vous de la réforme de la taxe d'habitation ?

C'est une bonne nouvelle pour les quelques 83 % de foyers bourcains qui récupéreront ainsi du pouvoir d'achat, même si cette mesure va mettre en difficultés les collectivités. Elle devrait être remboursée par l'État à l'euro près, mais sur quelles bases ? Aujourd'hui, nous n'avons aucune information à ce sujet.

Un médecin généraliste

s'est enfin installé à Bourg-Lès-Valence

Les démarches entreprises depuis près de 3 ans par le Maire, Marlène Mourier, assistée de Brigitte Zahm et Marguerite N'Guyen, conseillères municipales, ont enfin abouti.

Comme toutes les villes de France, Bourg-lès-Valence est touchée par la désertification médicale, la plupart de nos médecins généralistes ayant atteint l'âge de la retraite. Depuis notre arrivée aux affaires, et après

de nombreuses démarches et de longs mois de négociation, nous nous réjouissons de l'installation d'un médecin sur la commune. Espérons que cette bonne nouvelle en amènera d'autres !



LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE



Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence

Quelle est la situation sur la commune ?

Selon l'Agence régionale de santé (ARS), Bourg-lès-Valence est classée en zone de vigilance. Nous restons donc vigilants pour éviter d'être classés en zone orange puis rouge. La désertification médicale touche toute la France et notre ville, malheureusement, n'est pas épargnée. Nous veillons à ce que la situation ne se dégrade pas plus.

L'arrivée d'un généraliste, est-ce suffisant ?

Certes, c'est une très bonne nouvelle, mais nous ne devons pas relâcher nos efforts. Je m'implique personnellement sur ce dossier et je mène un combat de tous les jours dans la recherche d'autres médecins généralistes car nous faisons de la santé notre priorité municipale n°1.

Élan de solidarité

La Ville s'engage pour aider Noah à marcher.



Suite à l'appel aux dons lancé par l'association Aide-dons Noah à marcher, le Maire Marlène Mourier et son adjoint chargé des affaires sociales, Jean-Paul Lorenzi, se sont rendus au domicile des parents de Noah, jeune bourcain atteint d'un handicap moteur, pour leur annoncer l'attribution d'une subvention de la municipalité de 1 000 €.

Cette aide financière, portée en partenariat avec l'association BSF (Bourcains Sportifs et Festifs), a permis de

couvrir une partie des frais de soin et d'hébergement en centre de rééducation intensive en Pologne, où Noah s'est rendu en mars.

La Ville de Bourg-lès-Valence, solidaire des personnes en situation de handicap, travaille en étroite collaboration avec les associations représentatives de différents handicaps et mène des actions de soutien et de réflexion au sein de la commission d'accessibilité, représentée par Fabrice Bertoli, conseiller municipal.

Rythmes scolaires :

retour à la semaine de 4 jours

C'est désormais officiel : les écoliers reprendront le rythme des 4 jours hebdomadaires à la rentrée de septembre 2018.



Après une large concertation avec les parents d'élèves lors de huit réunions publiques organisées dans les écoles et après avoir étudié le questionnaire remis aux familles en amont, le retour à la semaine de quatre jours a été plébiscité par 79 % des familles interrogées dans les écoles élémentaires et 77 % dans les écoles maternelles.

La Ville en a référé à l'inspection d'académie, puis l'ensemble des Conseils d'école a validé ce choix. L'inspection d'académie a ensuite communiqué ces informations au Préfet seul habilité à acter cette décision.

La Ville soutient les projets des écoles

Malgré les fortes contraintes budgétaires imposées aux collectivités, la municipalité réaffirme son soutien aux écoles en accordant une enveloppe globale de 50 700 € à leurs projets.

La Ville s'engage aux côtés des écoles en octroyant 43 200 € aux projets récurrents : initiation au cinéma d'animation par L'Équipée à quatre classes de CE2, action « *Un fruit à la récré* » organisée pour toutes les classes de maternelle en partenariat avec le lycée Le Valentin, éducation routière dispensée aux classes de CM1-CM2 par la Police municipale et l'association Prévention Routière, interventions du Centre musical, sensibilisation au handicap pour les classes volontaires de CE1 et remise des dictionnaires aux élèves de CM2 en juin.

6300 € ont été accordés à de nouveaux projets dont la réalisation d'une fresque murale sous le préau de l'école élémentaire du Moulin d'Albon et l'initiation aux arts du cirque à la maternelle Germain-Fraisse. 1200 € permettront aux classes de CP/CE1 et CE1/CE2 de l'école de l'Armailler, de participer aux séjours de découverte au domaine de la Jarjatte, à Lus-la-Croix-Haute, en mai prochain.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET DÉROGATIONS

Plus que deux semaines pour inscrire vos enfants à l'école.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2018 se font jusqu'au **vendredi 13 avril de 8 h 45 à 12 h, le matin uniquement**. Elles concernent la rentrée en maternelle des enfants nés en 2015 et les nouveaux arrivants sur la commune. Pour un traitement plus rapide de votre dossier, pensez à vous munir de votre livret de famille ou acte de naissance de l'enfant, d'un justificatif de domicile ou d'une attestation d'hébergement si besoin, de votre jugement de divorce au cas où et du certificat de radiation de l'école précédente. Les dossiers de demande de dérogation pourront être retirés auprès du service éducation à cette occasion et sont à retourner complétés **avant le 11 mai 2018**.

Pour le passage en CP, un certificat d'inscription sera remis par l'école maternelle dans le cahier de liaison. Les familles doivent inscrire leur enfant au service éducation, puis se présenter à l'école élémentaire avec ce certificat d'inscription et le carnet de santé de l'enfant, afin que le directeur procède à l'admission.

Renseignements : 04 75 79 45 97



Semi-marathon, 11^e édition dimanche 8 avril

Plusieurs courses, mais aussi de nombreuses animations.

Compétition sportive dont la renommée a dépassé les frontières de la région, le semi-marathon attire désormais de nombreux coureurs célèbres. C'est aussi un moment festif dans la ville et sur le site de Girodet, endroit idéal pour le départ et l'arrivée de la course. Le nombre de participants et de bénévoles en constante progression depuis 2008, mais aussi le public qui vient nombreux encourager les coureurs, témoignent de la réussite de cet événement.

Les inscriptions se font jusqu'au dernier moment sur le site Internet du semi-marathon, mais aussi samedi après-midi et dimanche matin sur place. Cette année à l'initiative d'Aurélien Esprit, adjoint aux Sports, un euro par coureur inscrit

sera reversé à l'association *Aide-dons Noah à marcher*, pour soutenir la famille d'un jeune Bourcain de 9 ans en situation de handicap.

Renseignements : www.semi-marathon-bourg-les-valence.fr

AU PROGRAMME

- > 9 h 15 : départ du semi-marathon
- > 9 h 40 : départ Handisport fauteuil
- > 9 h 45 : départs du 10 km, du Challenge entreprises et de la course Duo, du Handisport
- > 10 h 30 à 10 h 50 : courses enfants
- > 11 h 30 : remise des récompenses

> De 8 h 30 à 13 h 00 : fermeture de toutes les routes du parcours du semi-marathon et de la route départementale (RD 2007).

Merci d'emprunter les navettes gratuites et obligatoires depuis le parking du centre commercial des Chabanneries pour rejoindre Girodet, et de suivre les déviations installées pour vous guider.

« Faire de cette course une grande fête ! »



Bernard Piquet, directeur de course du semi-marathon, a relevé le défi.

Directeur de course depuis la 1^{re} édition en 2008, Bernard Piquet se souvient avec émotion des débuts : « *c'était un vrai challenge qui*

nous attendait car il n'existait pas d'équivalent sur tout le secteur Sud-Est de la France, c'est-à-dire une course labellisée qui permet de se qualifier pour les championnats de France ». L'objectif n°1 de cet événement fondé en 2008 à l'initiative d'Odette Durand, adjointe aux sports de l'époque, était d'organiser une grande fête qui dépasse le cadre du sport, à l'intérieur de la ville avec un parcours idéal pour les coureurs. Mission accomplie pour Bernard Piquet qui dirige cette année sa dernière course. « *Pour ma dernière édition en tant que directeur de course, battre le record de participants serait une belle victoire et une belle manière de passer le relais à mon successeur* » espère-t-il.

LAURENT MAISTRET, PARRAIN DE CETTE 11^e ÉDITION

Après Christophe Lemaitre l'an dernier, Laurent Maistret parraine cette 11^e édition. Le vainqueur de Koh Lanta en 2014 et de *Danse avec les Stars* en 2016 donnera le coup d'envoi de la course et rencontrera ses fans pour des séances de dédicaces.



L'Amaryllis remporte le concours Vitrines en fêtes

Delphine Zannier, fleuriste avenue Jean Moulin, récompensée pour le concours de la plus belle vitrine de Noël.

Avec ses 515 likes, Delphine Zannier a devancé ses six concurrents du 1^{er} au 31 décembre dernier sur la page Facebook de la Ville. « *Toutes les occasions sont bonnes pour décorer ma vitrine : Noël, mais aussi la Saint-Valentin, Pâques, la fête des mères...* » commente la jeune fleuriste installée sur la commune depuis 2006. Elle propose des compositions florales, couronnes, bouquets pour tous les événements de la vie, dans une boutique regorgeant d'idées cadeaux et de décoration. Elle est ravie d'avoir gagné ce concours et conclut : « *je remercie ma clientèle qui m'a poussée à participer et qui surveillait les résultats en m'encourageant, mais aussi tous les commerçants qui ont pris part à ce jeu avec moi, pour dynamiser le commerce local* ».



Rencontres de la bande dessinée

Les 26 et 27 mai à la Cartoucherie.



La 5^e édition de ce festival organisé par le réseau des médiathèques de Valence Romains Agglo, propose un focus sur l'adaptation cinéma et l'animation. Parmi la trentaine d'auteurs invités, Arthur de Pins, auteur de la série *Zombillénium*, sera mis à l'honneur. Il rencontrera ses lecteurs lors de dédicaces, d'une master-class, d'une visite commentée de l'exposition

sur l'adaptation de sa bande dessinée en film d'animation, après la projection du film. Jérémie Moreau, auteur valentinois qui a reçu cette année le Fauve d'or au festival d'Angoulême pour sa bd *La Saga de Grimm*, sera également présent.

Dedicaces, expositions, projections de films d'animation, interviews, tables-rondes, animations pour les ados et les enfants, un concert dessiné, une rencontre avec la mangaka japonaise Kaori Yoshikawa... offrent un programme riche.

En amont des Rencontres : un concours de création de planches bd, des ateliers d'initiation à la création de planches bd, le prix Mangavore pour les jeunes entre 11 et 18 ans.

Programme et inscriptions : www.rencontresbd.fr ou <http://mediatheques.valenceromainsagglo.fr/> et www.facebook.com/RencontresBD

À VOS AGENDAS

Notez dès maintenant

- > **La Fête du jeu**
Samedi 26 mai de 13h 30 à 18h, centre Louis Jourdan
- > **La Fête de la musique**
Samedi 16 juin à partir de 19h, avenues Marc Urtin et Jean Jaurès
- > **Dictée intergénérationnelle**
Mardi 15 mai à 14h, salle des mariages
Inscriptions pour les seniors le 5 avril de 14h à 17h à la résidence du Moulin des Près
- > **Les Fêtes du Rhône**
Les 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet
- > **La retransmission de la Coupe du monde de football**
Rendez-vous pour les 1/4 de finale, 1/2 finale et finale à la halle Les Trois Sources, si la France joue.

Stationnement favoriser les riverains et les commerçants

Une nouvelle réglementation du stationnement dans le Vieux-Bourg et sur les avenues Marc Urtin et Jean Jaurès est à l'étude pour dire stop aux voitures ventouses.

Pour remédier au stationnement anarchique, la municipalité a décidé de mettre en place une nouvelle politique de stationnement sur deux secteurs limitrophes de Valence : le Vieux-Bourg et l'axe médian des avenues Marc Urtin et Jean Jaurès. Les résidents, les commerçants et les professionnels de ces secteurs manquent régulièrement de places en raison des voitures ventouses de pendulaires ne résidant pas et ne travaillant pas sur la commune.

Les nouvelles mesures favoriseront le stationnement des habitants des quartiers concernés ainsi que la rotation des véhicules à proximité des commerces.



LE STATIONNEMENT EST GRATUIT ET IL LE RESTERA SUR TOUTE LA VILLE

Les personnes extérieures aux secteurs définis devront se munir d'un disque bleu pour stationner 30 minutes ou 1h30, selon les zones. Un macaron sera remis aux résidents, aux commerçants et aux professionnels (instituteurs, professeurs, ATSEM...) pour stationner sans limite de temps.

Le stationnement sera réglementé du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Trois agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont été recrutés pour faire respecter cette nouvelle réglementation mise en place avant l'été.



Aires de livraisons

Harmonisation de la réglementation sur l'agglomération.

Dans le cadre du Plan de déplacement urbain (PDU), Valence Romains Déplacement (VRD) a mené une étude pendant plus d'un an sur six communes de l'agglomération, dont Bourg-lès-Valence, pour harmoniser la réglementation des aires de livraison.

Les places de livraison seront prochainement réglementées selon plusieurs critères :

le tonnage (plus de 12 tonnes) et la dimension du véhicule (place de 11 mètres) notamment. Les places sont réservées aux livreurs et transporteurs de 7 h 30 à 11 h 30, puis redeviennent une place normale de stationnement après 11 h 30, pour permettre la rotation des véhicules et l'accès aux commerces et aux professionnels.

Salon de l'alternance, de l'apprentissage et de l'emploi

3^e édition mercredi 11 avril, de 13 h à 17 h, à la halle Les Trois Sources.

Vous êtes jeune ou adulte. Vous êtes à la recherche d'une formation, d'un métier ou d'un contrat ? Le Salon de l'apprentissage, de l'alternance et de l'emploi s'adresse à vous.

L'emploi et la formation professionnelle sont au cœur des préoccupations de la municipalité. Ce salon, initié il y a trois ans, permet de mettre un pied dans le monde du travail et de l'entreprise, de se former à un métier avec pour objectif final de trouver un emploi, si possible pérenne. Rendez-vous le 11 avril, pour rencontrer des entreprises, des acteurs locaux, obtenir des informations sur les formations, leur contenu, leur durée, sur les contrats possibles selon votre situation et découvrir de nouveaux métiers. Notre objectif est qu'un maximum de contrats soient signés.



Rappelons que la Cellule emploi de la Ville représente un lien majeur et primordial entre nos concitoyens bourcains et l'accès au monde du travail.

Cellule emploi : 04 75 79 45 25
cellule.emploi@bourg-les-valence.fr

LE POINT DE VUE DE L'ÉLU



Jean-Benoit Kelagopian, Adjoint en charge de l'économie et de l'emploi

Comment se porte le secteur économique sur la ville ?

Il se porte bien et chaque visite d'entreprise que je fais avec Madame le Maire, nous le confirme. L'emploi fait partie de nos priorités, la dynamique est bonne et des zones industrielles et économiques sont en plein essor comme à l'Armailler ou au Geai. Notre ville accueille un réseau important de PME actives et innovantes, avec dix entreprises de plus de 100 salariés.

Quels sont les objectifs du salon de l'alternance, de l'apprentissage et de l'emploi ?

Nous avons créé ce salon en 2016, car beaucoup de Bourcains rencontrent des difficultés pour trouver un stage en alternance, un contrat d'apprentissage ou un emploi. Le salon met en relation les demandeurs d'emploi, les futurs stagiaires et les entreprises. Et ça marche très bien ! Cette année, nous aurons plus de 80 stands présents soit une progression de presque 40 % par rapport à l'année dernière.

RENCONTRES AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Pour échanger et construire ensemble.

En février, le Maire, Marlène Mourier, a reçu comme chaque année les dirigeants d'entreprises et initié une rencontre avec les commerçants de Bourg-lès-Valence pour leur présenter les projets en cours et prendre en compte leurs remarques, avis et suggestions, dans l'esprit de concertation cher à l'équipe municipale.



Les entreprises et les commerçants venus nombreux les 5 et 26 février

DON DU SANG

De nouvelles collectes en 2018.

Tous les deux mois environ, l'EFS (Établissement français du sang) organise des collectes de don de sang dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville avec, à chaque fois, une belle participation des Bourcains. Ces collectes se déroulent en présence de 2 à 3 médecins, de 4 personnels infirmiers, de 3 personnes à l'accueil et à la collation. Elles sont organisées en collaboration avec l'Amicale des donneurs de sang de Valence et agglomération qui gère avec efficacité la communication sur le terrain afin de sensibiliser de nouveaux donneurs. La municipalité soutient le don du sang en mettant la salle à disposition gratuitement et en relayant les dates de collecte sur ses supports de communication.

Prochaines collectes : 24 avril, 21 juin, 21 août, 18 octobre et 18 décembre de 15 h à 19 h.

PANIER DU COLOMBIER

Les inscriptions sont ouvertes.

Les premières récoltes du printemps arrivent en mai. Pour bénéficier de paniers composés de quatre à six variétés de légumes de saison, récoltés le matin-même, inscrivez-vous pour une durée minimale de quatre semaines. Le prix des paniers varie de 4 à 10€ selon le poids et un tarif réduit est proposé aux personnes non imposables.

Renseignements et inscription : CCAS - 04 75 79 45 78.
Retrait des paniers rue Émile Vidal, les lundis de 16 h 30 à 18 h 30.

UNE ÉCOLE D'ANIMATION 3D CHEZ TEAMTO

Première promotion à l'ÉCAS, début janvier.

TeamTo a ouvert l'École Cartoucherie Animation Solidaire, première école d'animation solidaire et gratuite. Après des tests de sélection pour évaluer leurs motivations, leurs compétences artistiques ou techniques, 31 étudiants ont débuté cette formation unique et innovante de 6 mois, basée essentiellement sur des cours pratiques. Recrutement de la deuxième promo au printemps ! www.ecas.fr



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Il faut agir maintenant !

Des solutions existent pour prévenir ce véritable fléau de nos parcs et jardins, publics et privés. Reconnaisables à leur gros cocon blanc, les chenilles processionnaires logent surtout sur les pins mais aussi sur les chênes. Dangereux pour les animaux domestiques, leurs poils urticants se révèlent également nocifs pour l'homme. Des solutions écologiques et biologiques telles que les écopièges ou l'installation de nichoirs à mésanges (véritables prédateurs pour ces chenilles) sont préconisées. <http://www.chenilleprocessionnaire.com/>



WI-FI GRATUIT
Le dispositif est opérationnel.

Les trois bornes d'une portée de 400 mètres environ, installées par Valence Romans Agglo à la Cartoucherie, la halle Les trois sources et la médiathèque La Passerelle offrent aux Bourcains et aux visiteurs un accès sécurisé et gratuit à l'information via Internet.

CÉSAR 2018

Une fierté pour Bourg-lès-Valence.

Félicitations aux heureux lauréats, Lucrèce Andreae et Benjamin Renner, récompensés à la cérémonie des César 2018 pour le meilleur court-métrage « Pépé le Morse » et le long-métrage « Le Grand Méchant Renard et autres contes » dans la catégorie film d'animation. Tous deux formés à La Poudrière, leur distinction offre à cette école du cinéma située à la Cartoucherie, une juste reconnaissance de l'enseignement dispensé et de sa capacité à faire éclore des talents.



MAJORITÉ MUNICIPALE



PROMESSES TENUES, VALEURS ASSUMÉES

BAISSE DES IMPÔTS LOCAUX

Contrairement à l'ancienne équipe municipale PS qui avait augmenté les impôts locaux de 5 %, nous avons fait le choix de les baisser de 2 % dès 2014. De plus, le Maire et son Premier adjoint ne disposent plus de voitures de fonction

THÉÂTRE LE RHÔNE

Pour des raisons de légalité, la majorité a « municipalisé » le théâtre. Pourquoi l'opposition a voté contre ? Et pourtant... la loi, toute la loi, rien que la loi.

LES RECETTES DE NOS PROJETS

Depuis 2014, près de 2 millions d'€ de subventions ont été versés à la Ville. En ce début d'année 2018, 698 000 € ont déjà été actés, et l'année ne fait que commencer !

RUBRIQUE PINOCCHIO

Ce qu'on peut lire sur des tracts ou entendre de l'opposition (PS)

RÉSIDENCE DES SENIORS

"Le projet de la résidence des seniors en centre-ville est abandonné."
FAUX ! Construction en cours et livraison de 31 logements en 2019 !

LA PASSERELLE

Son coût serait de 7 M d'€, 9 M d'€, 12 M d'€.
FAUX ! Elle coûtera 2,7 M d'€. Elle est nécessaire car les études environnementales du contournement autoroutier ne sont pas lancées par l'État à ce jour. Et ce n'est pas pour demain !

BASSIN DE JOUTE

"Le coût du désenvasement est un des grands oubliés du projet Girodet."
FAUX ! La Ville a provisionné 130 000 € HT. Les travaux ont débutés il y a quelques jours.

OPPOSITION MUNICIPALE



Frédéric Tremblay, Françoise Neyron, Denis Cluzel, Jean-Yves Girouin, Marianne Ory, Wilfrid Pailhès, Christiane Ranc

FACTURE GIRODET : 11 978 886 € TTC (Phase 1) : STOP !!!
 LA dépense pharaonique D'ARGENT PUBLIC DE MADAME LE MAIRE

"Rien que le prix de la nouvelle passerelle aurait permis la construction d'une belle salle des fêtes"

Les dépenses votées par la majorité en Conseil municipal du 26/09/2017 (consultables en mairie)

Rémunération des architectes :	989 225 € HT
Passerelle :	2 800 000 € HT
Route départementale :	1 700 000 € HT
Esplanade :	2 100 000 € HT
Berges :	2 100 000 € HT

NOTRE GROUPE A VOTÉ CONTRE

Nous sommes favorables à l'aménagement du site Girodet, mais avec ces 10 millions nous proposerions :

- Une liaison de la Viarhona entre le bassin de joute et l'Épervière
- Une nouvelle salle des fêtes avec un grand jardin ouvert sur le Rhône que Madame le Maire a arrêtés
- La modernisation du théâtre Le Rhône
- La rénovation des terrains de foot, vestiaires, boulodrome, locaux de l'Espérance nautique et Rhodanienne

Les grands oubliés du projet

- La dépense d'entretien des 11 hectares d'espaces verts... Recrutements de fonctionnaires ? - Le coût de désenvasement du bassin de joutes
- Les dépenses imprévues liées à la taille du chantier
- Le manque de stationnement au vieux Bourg et Île Girodet
- L'aménagement du quai et du parc Thannaron

PASSERELLE À 7 CHIFFRES ET CONTOURNEMENT DE L'AUTOROUTE...
 Le projet urbain de la municipalité de Marlène Mourier est nécessaire pour que notre ville respire à nouveau après des années de bétonisation à tout va.

Mais une passerelle à 7 chiffres ?! Quelle réflexion, alors que le Maire de Valence, Nicolas Daragon, a engagé un bras de fer légitime avec l'État pour le contournement de l'autoroute A7. Quelle sera l'utilité d'une telle passerelle s'il n'y a plus d'autoroute en dessous... Je suis d'autant plus inquiet, que Marlène Mourier ne cesse de dire qu'elle est « main dans la main avec Nicolas Daragon »... Je me souviens que Patrick Labaune affirmait la même chose... Étrangement, rien à BLV n'évoque l'éventualité de ce contournement...
 Info : www.deboutlafrance26.fr
 Damien Toumi, conseiller municipal Debout la France
 Permanence sur rdv.
toumi.damien@gmail.com / 06 50 12 20 14

NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ.
 La situation locale n'est pas que la réponse à l'urgence. Le système de santé rencontre de graves difficultés (accès aux soins, privatisation accrue de la médecine).

Manque de médecins. Pendant 15 ans le nombre de médecins en formation a été divisé par deux avec un seuil de 4000 par an alors qu'il était de 8000 au début 1980. Cette année c'est idem. La rémunération à l'acte n'est plus adaptée au mode d'exercice actuel qui nécessite une collaboration entre professionnels organisant un parcours de soin adapté à chaque patient.
Solutions L'organisation du système doit se faire au niveau territorial entre l'hôpital et les centres de santé. Favoriser un centre de santé pluriprofessionnels dont la gestion peut être faite par des établissements publics de santé, collectivité locale ou associations à but non lucratif. **C'est cela qu'il faut pour notre localité.**
 Esson Gérard conseiller municipal PCF/FG de Bourg-lès-Valence

ÉTAT CIVIL

Naissances

Novembre : Mathilde Flandin, Valentin Flandin, Iliana Fraisse.

Décembre : Eliott Derrien Marras, Soann Guemas Couriol, Amir Otmene

Janvier : Ilane Fkiri, Gabriel Barneron

Février : Ely Pourret Camplo, Anna Rageau

Mariages

Janvier : H'med Bazri et Sabria Lakoues

Décès

Décembre : Maurice Boué, Patrick Martial, André Valla, Teodora Maestro Munoz y Rodriguez Haphia, Fernande Macorps, Hubert Ricaud

Janvier : Petra Leal Tato, Dominique Mira, Yvette Bouvier, Paul Reinke, Daniel Bellon, Félicité Lavis, Philippe Thirion, Emile Rozet, Josiane Aubrun, Noëlle Nègre, Charles Vézirian, Monique Boisset, André

Fraize, Aimé Therme, Olivier de Figueiredo-Regalar, Claude Dutron, Denise Robert, Jean-Pierre Payan, Michèle Alboussière, François Faurie

Février : Martine Baillon, Georgette Schemer, Brigitte Héraud, Luc Thibaud, Marie Pyot, Rosalia Sanzone, Jacques Montaner, Patrizio Tudico, Michel Rodrigues

Mars : Olivier Riaille, Juliette Chabaud, Bernadette Clause

HÔTEL DE VILLE

36, rue des Jardins
 26500 Bourg-lès-Valence
 Ouverture du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi).
 Tél. 04 75 79 45 45
 Les permanences état civil du samedi matin (9 h - 11 h) sont réservées uniquement aux Bourcains.

PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit personnellement (problèmes administratifs, emploi...).
 Prise de rendez-vous de 9 h à 12 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis auprès du secrétariat du Maire.
 Tél. 04 75 79 45 02
secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

PERMANENCE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Sur rendez-vous.
 Tél : 04 75 79 46 66
secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR

PAPIERS D'IDENTITÉ

Prenez rendez-vous sur Internet.

Pour établir ou renouveler votre carte nationale d'identité ou votre passeport, vous devez désormais prendre rendez-vous sur Internet en vous connectant au site de la Ville (<http://www.bourg-les-valence.fr/La-Mairie/Vos-papiers-Demarches>). Vous obtiendrez la liste des pièces justificatives et vous choisirez vos jour et heure de rendez-vous, avant de vous rendre au service état-civil le jour J, muni de votre dossier complet. Les personnes ne disposant pas d'un accès à Internet peuvent appeler la Ville au 04 75 79 45 45.

HOMMAGES



Alain Locolas s'est éteint à l'âge de 76 ans.

Bourcain d'adoption, Alain est parti en novembre dernier. Passionné de culture et de peinture, il faisait partie du Groupe des Neuf, produisait des œuvres originales et donnait des cours de peinture. Avec son complice René Gau, il avait intégré dès sa création, La Rhodanienne, dont il était trésorier adjoint, en charge des activités culturelles. Alain laissera un grand vide au sein de l'association mais nul doute que son empreinte, pleine d'humanisme et de générosité, restera gravée.



Chantal Bourg nous a quittés le 1er novembre.

Professeure de danse et de remise en forme, Chantal Bourg laisse le souvenir d'une personne souriante, dynamique, avec toujours un petit mot gentil ou d'encouragement à chacun. Elle intervenait au sein de la MPT de Chony, de la MJC Jean-Moulin, du Cyclo bourcain, du Relais Amical Malakof Médéric et chez nos amis voisins de la MJC de Châteauneuf-sur-Isère.



Besoin d'une intervention sur le domaine public ? VOUS SIGNALEZ... NOUS INTERVENONS !

Ligne ouverte toute l'année de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi et les samedis, de début juin à fin septembre.
numero.vert@bourg-les-valence.fr

BLV le MAG - NUMERO 185 - Avril 2018
 Journal édité par la Ville de Bourg-lès-Valence et distribué dans tous les foyers. Directeur de publication: Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence - Rédaction: Martine Galati, Charly Mathey, Yoann Prin, Marie Viaud - communication@bourg-les-valence.fr - Crédit photos: Yannis Buliard, Martine Galati, © JN Photo Paris, © Jean-Paul Pillet-Bernard - <http://dromphotos.fr>, Fotolia - Conception / Réalisation: Studio Kaligram.fr - Impression: Jalin, groupe DESPESE, Imprimé sur papier certifié PEFC issu de forêts gérées durablement - Tirage: 10 500 exemplaires - Distribution: Société Distribal - Dépôt Légal: À parution.

SALON de L'ALTERNANCE, de L'APPRENTISSAGE et de L'EMPLOI

UNE FORMATION,
UN MÉTIER, UN CONTRAT !
POUR JEUNES ET ADULTES

MERCREDI 11 AVRIL 2018

Halle les Trois Sources

Bourg-lès-Valence

13 h à 17 h



Renseignements
04 75 79 45 25